

et zélés amis des sourds-muets, en notre pays, ne sauraient être oubliés; et c'est avec un sentiment d'admiration égal à celui de notre reconnaissance que nous citons les noms de M. l'abbé Prince, de M. Antoine Caron, de M. l'abbé Lagorce, de M. David, et M. Mazurette. Laïcs et prêtres, on le voit, s'étaient unis pour cette charitable entreprise.

« Monseigneur Bourget, qui semblait avoir pris à cœur de soulager toutes les infortunes, à l'exemple de saint Vincent de Paul qu'il imitait si bien, ne pouvait rester indifférent à celle des pauvres sourds-muets. Il obtint, en 1850, de M. Pierre Beaubien, un terrain sur lequel il fit construire une maison, au Côteau Saint-Louis—ce devait être l'asile et l'école des sourds-muets. L'œuvre était fondée ; il fallait lui donner des ouvriers.

« Monseigneur Bourget songea aux Clercs de Saint-Viateur. Comme toujours il avait été heureusement inspiré, et l'avenir devait prouver la sagesse de son choix.

« Mais plusieurs années se passèrent avant qu'il fût permis aux Clercs de Saint-Viateur de songer à donner à leur école les développements nécessaires. La maison, beaucoup trop petite, ne leur permettait pas de recevoir tous les enfants qui se présentaient. Une autre plus vaste était devenue nécessaire. On continua de vivre de privations et de sacrifices, on s'appliqua à amasser des fonds, et enfin, comptant sur la providence de Dieu, on entreprit la construction nouvelle sur le Boulevard Saint-Laurent. Il importe qu'elle soit terminée le plus tôt possible: et nous venons la recommander à votre sympathie. »

Depuis soixante-dix ans, les Clercs de Saint-Viateur se dévouent ainsi à leur œuvre de charité. Environ quatorze cents jeunes gens ont été instruits par eux et rendus capables d'accomplir leurs devoirs de citoyens et de chrétiens. Le diocèse de Saint-Hyacinthe a bénéficié au travail de ces hommes de Dieu. Plusieurs sourds-muets